

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20221125-lmc126180-DE-1-1

Date de télétransmission : 2 décembre 2022

Date de réception : 2 décembre 2022

DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

République Française

COMMISSION PERMANENTE

*Séance du 25 NOVEMBRE 2022*

DELIBERATION N° 7

**ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT**

⌘⌘⌘⌘

La commission permanente,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la délibération prise le 1<sup>er</sup> juillet 2021 par l'assemblée départementale donnant délégation à la commission permanente ;

Vu la délibération prise le 14 février 2013 par la commission permanente adoptant la nouvelle réglementation relative à l'aide aux travaux d'amélioration de l'habitat et de ravalement des façades en zones rurale et de montagne, applicable aux dossiers adressés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013 ;

Vu la délibération prise le 21 décembre 2015 par l'assemblée départementale modifiant la liste des communes éligibles aux aides à l'amélioration de l'habitat rural, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Considérant les enjeux liés à la construction et à la rénovation des logements sur le territoire maralpin et l'intérêt patrimonial et de qualité de vie que constituent les aides à la protection de l'architecture locale, à l'amélioration de l'habitat rural et au ravalement de façades en zones rurale et de montagne ;

Considérant les diverses demandes de financement formulées par des particuliers au

titre des aides à l'amélioration de l'habitat rural et du ravalement de façades en zones rurale et de montagne, et au titre de la protection de l'architecture locale ;

Considérant que ces demandes ont reçu un avis favorable des services compétents quant à la conformité des projets au règlement départemental et que les intéressés n'ont pas, pour le même objet, atteint le plafond des aides prévues par la réglementation, au cours des cinq dernières années ;

Vu le rapport de son président proposant d'attribuer diverses subventions à des particuliers, au titre de la protection de l'architecture locale, de l'amélioration de l'habitat rural et du ravalement de façades en zones rurale et de montagne ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

- 1°) d'accorder, au titre des aides à l'amélioration de l'habitat rural et à la protection de l'architecture locale, un montant total de subventions de 81 606,64 €, réparti entre les bénéficiaires indiqués dans les tableaux joints en annexes ;
- 2°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du programme « Aide à la pierre » de la politique Logement du budget départemental.

Signé

**Charles Ange GINESY**  
**Président du Conseil départemental**

Tableau n°1 : AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

BENEFICIAIRE	COMMUNE	CANTON	LIBELLE DU DOSSIER	N° DOSSIER	COUT DU PROJET T.T.C.	DEPENSE SUBV.	TAUX	MONTANT
	La Brigue	Contes	amélioration d'une habitation à La Brigue	2022_10749	15 553,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
	Contes	Contes	amélioration d'une habitation à Contes	2022_10583	4 900,00 €	4 900,00 €	20	980,00 €
	L'Escarène	Contes	amélioration d'une habitation à L'Escarène	2022_10171	590,00 €	590,00 €	20	118,00 €
	L'Escarène	Contes	amélioration d'une habitation à L'Escarène	2022_01067	15 068,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
	Fontan	Contes	amélioration d'une habitation à Fontan	2022_10741	30 849,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
	Peillon	Contes	amélioration d'une habitation à Peillon	2022_10332	12 990,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
	Saorge	Contes	amélioration d'une habitation à Saorge	2022_10365	16 856,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
			ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Saorge	2022_10677	6 601,36 €	6 601,36 €	25	1 650,34 €
	Saorge	Contes	amélioration d'une habitation à Saorge	2022_10364	12 206,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
			ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Saorge	2022_10694	5 258,33 €	5 258,33 €	25	1 314,58 €
	Sospel	Contes	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Sospel	2022_10387	13 839,92 €	13 839,92 €	25	3 459,98 €
	Sospel	Contes	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Sospel	2022_10389	14 105,72 €	14 105,72 €	25	3 526,43 €
	Le Tignet	Grasse 1	amélioration d'une habitation au Tignet	2022_10740	11 972,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €

Tableau n°1 : AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

BENEFICIAIRE	COMMUNE	CANTON	LIBELLE DU DOSSIER	N° DOSSIER	COUT DU PROJET T.T.C.	DEPENSE SUBV.	TAUX	MONTANT
	Auribeau-sur-Siagne	Mandelieu	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Auribeau-sur-Siagne	2022_10675	33 987,00 €	20 000,00 €	25	5 000,00 €
	Levens	Tourrette-Levens	amélioration d'une habitation à Levens	2022_10679	10 507,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
	Levens	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Levens	2022_10373	31 975,00 €	20 000,00 €	25	5 000,00 €
	Roquebillière	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquebillière	2022_08141	4 998,35 €	4 998,35 €	25	1 249,59 €
			amélioration d'une habitation à Roquebillière	2022_08127	10 374,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €
	Roquebillière	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquebillière	2022_09119	9 605,20 €	9 605,20 €	25	2 401,30 €
	Roquebillière	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquebillière	2022_08123	18 024,13 €	18 024,13 €	25	4 506,03 €
	Roquebillière	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquebillière	2022_09056	12 475,37 €	12 475,37 €	25	3 118,84 €
	Roquebillière	Tourrette-Levens	amélioration d'une habitation à Roquebillière	2022_10678	3 490,00 €	3 490,00 €	20	698,00 €

Tableau n°1 : AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

BENEFICIAIRE	COMMUNE	CANTON	LIBELLE DU DOSSIER	N° DOSSIER	COUT DU PROJET T.T.C.	DEPENSE SUBV.	TAUX	MONTANT
	Roquebillière	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquebillière	2022_08140	9 819,70 €	9 819,70 €	25	2 454,93 €
	Roquebillière	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquebillière	2022_07883	6 875,55 €	6 875,55 €	25	1 718,89 €
	La Roquette-sur-Var	Tourrette-Levens	amélioration d'une habitation à La Roquette-sur-Var	2022_10208	4 629,34 €	4 629,34 €	20	925,87 €
	Saint-Etienne-de-Tinée	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Saint-Etienne-de-Tinée	2022_10363	6 288,99 €	6 288,99 €	25	1 572,25 €
	Saint-Etienne-de-Tinée	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Saint-Etienne-de-Tinée	2022_10330	5 717,54 €	5 717,54 €	25	1 429,39 €
	Saint-Etienne-de-Tinée	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Saint-Etienne-de-Tinée	2022_10329	19 120,73 €	19 120,73 €	25	4 780,18 €
	Saint-Etienne-de-Tinée	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Saint-Etienne-de-Tinée	2022_10334	4 027,64 €	4 027,64 €	25	1 006,91 €
	Utelle	Tourrette-Levens	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Utelle	2022_10401	9 500,00 €	9 500,00 €	25	2 375,00 €
	Bézaudun-les-Alpes	Vence	amélioration d'une habitation à Bézaudun-les-Alpes	2022_10680	11 152,00 €	8 000,00 €	20	1 600,00 €

Tableau n°1 : AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

BENEFICIAIRE	COMMUNE	CANTON	LIBELLE DU DOSSIER	N° DOSSIER	COUT DU PROJET T.T.C.	DEPENSE SUBV.	TAUX	MONTANT
	Guillaumes	Vence	amélioration d'une habitation à Guillaumes	2022_10763	10 617,00 €	4 443,60 €	20	888,72 €
	Revest-les-Roches	Vence	amélioration d'une habitation à Revest-les-Roches	2022_10179	7 733,07 €	7 733,07 €	20	1 546,61 €
	Touët-sur-Var	Vence	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Touët-sur-Var	2022_10402	31 145,00 €	20 000,00 €	25	5 000,00 €
	La Tour	Vence	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à La Tour	2022_10744	17 116,00 €	17 116,00 €	25	4 279,00 €
	Roquefort-les-Pins	Villeneuve-Loubet	ravalement des façades d'un bâtiment d'habitation à Roquefort-les-Pins	2022_10550	9 679,20 €	9 679,20 €	25	2 419,80 €
								<b>79 420,64 €</b>

Tableau n° 2 : PROTECTION DE L'ARCHITECTURE LOCALE

BENEFICIAIRE	COMMUNE	CANTON	LIBELLE DU DOSSIER	N° DOSSIER	SURFACE EN M²	TAUX	MONTANT
	La Brigue	Contes	réfection d'une toiture en lauze à La Brigue	2022_10739	55,00	19	1 046,00 €
	Saorge	Contes	réfection d'une toiture en lauze à Saorge	2022_10584	34,80	19	661,20 €
	Saorge	Contes	réfection d'une toiture en lauze à Saorge	2022_10497	25,20	19	478,80 €
							<b>2 186,00 €</b>